



ibsa
perspective .brussels 
institut bruxellois de statistique et d'analyse



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

N°40 - Printemps 2024

SEMESTRIEL

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Bram DE LANGE, Mattéo GODIN et Pierre-François MICHIELS

Comité scientifique

Aina ASTUDILLO FERNANDEZ, Aynah GANGJI, Virginie MAGHE et Toon VERMEIR

Coordination scientifique de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Concerto – Communication Agency

Photographie : @ Batin BALTALILAR

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

IPM

TRADUCTION

Traduit du français vers le néerlandais par Production SA

Relecture : Virginie MAGHE

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - <http://ibsa.brussels>

BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

N°40 - Printemps 2024

SEMESTRIEL



TABLE DES MATIÈRES

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	7
1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE	9
1.1. Environnement international en 2023	9
1.2. Principaux développements dans la zone euro et en Belgique	10
1.3. Que disent les dernières prévisions pour 2024 ?	12
1.4. Quels sont les principaux risques et incertitudes ?	13
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	15
2.1. Évolution de l'activité économique bruxelloise récente	15
2.2. Focus sur l'activité des secteurs marchands en 2023	18
2.3. Emploi et chômage	23
GLOSSAIRE	29
RÉFÉRENCES	31
LISTE DES TABLEAUX	32
LISTE DES GRAPHIQUES	32

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du **7 mai 2024**, sauf mention contraire.

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE

Bien qu'en baisse par rapport à 2022, la croissance économique internationale est restée robuste en 2023, s'élevant à 3,1 %. Cette dynamique favorable fut assez inattendue, compte tenu du contexte économique caractérisé par de nombreuses hausses des taux d'intérêt. Ces dernières ont contribué à normaliser l'inflation dans la plupart des pays du monde. Par ailleurs, **le commerce international de biens a stagné**, principalement en raison d'une demande accrue pour les services, du ralentissement de la croissance économique en Chine et du conflit au Moyen-Orient.

Par rapport aux autres grands blocs économiques, la croissance économique de la zone euro a été faible (+ 0,4 %). Cependant, tous les États membres n'ont pas connu la même évolution. Les États membres avec un secteur des services plus important ont enregistré de meilleurs résultats que ceux avec un secteur industriel plus développé. La **croissance économique de la Belgique, de 1,5 % en 2023, a été nettement supérieure à celle de la zone euro.** La baisse de l'inflation, l'indexation automatique des salaires et allocations sociales et un marché du travail solide ont soutenu la croissance de la consommation des ménages. Les investissements des entreprises ont également connu une très forte croissance l'année dernière. **En 2024, l'inflation devrait encore baisser et la croissance économique atteindrait 1,4 %.** Les **principaux risques** sont liés aux conflits géopolitiques. Ceux-ci ont fait repartir le **prix du pétrole** à la hausse depuis quelque temps, ce qui pourrait entraîner une remontée de l'inflation et un ralentissement de l'activité économique.

Au regard des années de crise dernièrement traversées, **l'année 2023 a également été relativement bonne pour l'activité marchande bruxelloise.** Sur l'ensemble de l'année, l'activité marchande bruxelloise a connu une **croissance de 0,7 % sur base annuelle, contre 0,4 % pour le reste de la Belgique.**

L'année 2023 marque également la reprise des investissements des entrepreneurs bruxellois, et ce après trois années de restriction. Cette reprise des investissements est encourageante car elle est **portée par de nombreux secteurs marchands bruxellois.** L'hébergement, les activités récréatives et de loisirs, la construction et les activités de location-bail sont les secteurs qui contribuent le plus à ce rebond.

Le secteur des services aux personnes est le principal contributeur de la croissance en 2023. Dans un contexte favorable de regain de confiance des consommateurs, le volume des ventes a nettement augmenté dans l'hébergement (+33 %), les activités sportives et de loisirs (+19 %) et la restauration (+6 %). Au sein des services aux entreprises, les activités de bureau (informatique, services juridiques et comptables, services administratifs) ont également contribué à la croissance. À l'inverse des services aux personnes et des activités de bureau, **les activités de logistique et de transport, la construction et la plupart des activités de l'industrie manufacturière restent en souffrance en Région bruxelloise.**

Le nombre de travailleurs salariés domiciliés en Région bruxelloise a continué d'augmenter sur l'ensemble de l'année 2023 mais de façon moins dynamique au second semestre qu'au précédent. Le ralentissement est encore plus marqué si l'on considère le volume de travail de ces salariés dont la croissance a été à peine positive au second semestre de l'année passée.

Toutefois, dans les deux cas, l'évolution est restée plus favorable pour les Bruxellois qu'au niveau de l'ensemble de la Belgique. **Le travail intérimaire s'est maintenu stable en Région bruxelloise au second semestre 2023** alors qu'il a continué de reculer à l'échelle nationale. **Du côté des intentions de recrutement des entreprises bruxelloises, la situation s'est globalement dégradée entre mi-2023 et fin 2023.** Si un regain d'optimisme est noté dans le commerce et l'industrie sur les quatre premiers mois de 2024, les prévisions d'emploi ont continué à baisser jusqu'en février du côté de l'important secteur des services aux entreprises. **Le chômage en Région bruxelloise n'a cessé d'augmenter depuis le début de 2023,** enregistrant une hausse durant 15 mois consécutifs. Au premier trimestre 2024, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a encore gagné 3,4 % par rapport à l'année précédente. **Le rythme de progression semble toutefois fléchir progressivement** puisque la croissance sur l'ensemble de l'année 2023 s'élevait à 5,7 %. Sur les trois premiers mois de 2024, la hausse du chômage été la plus forte pour les jeunes de moins de 25 ans et pour les chômeurs de durée moyenne (entre 1 et 2 ans).

1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

1.1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2023

Les hausses des taux d'intérêt ralentissent l'inflation et l'activité économique mondiale

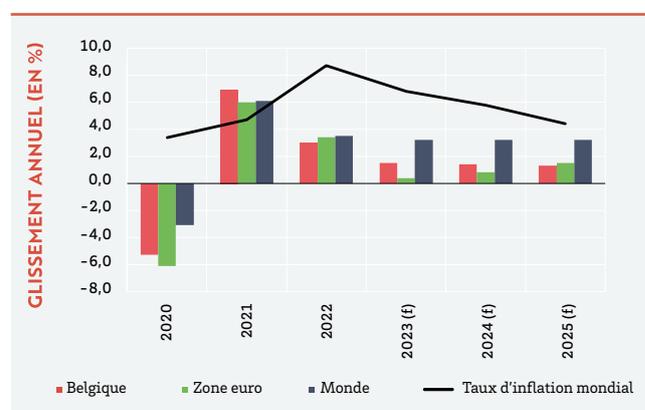
La baisse de l'inflation amorcée fin 2022 s'est poursuivie tout au long de 2023 (voir graphique 1). Au niveau mondial, l'inflation a baissé, passant de 8,7 % en 2022 à environ 6,8 % en 2023¹. Cette baisse a été **plus rapide qu'initialement prévu**. Elle est principalement due à la baisse des prix de l'énergie, aux hausses des taux d'intérêt des banques centrales et, dans une moindre mesure, à la poursuite de la normalisation des chaînes d'approvisionnement².

La croissance de l'activité économique mondiale s'est ralentie en 2023 (voir glossaire). **Elle s'élevait à 3,2 % en 2023³ contre 3,5 % au cours de l'année 2022**. Malgré ce ralentissement, l'activité économique mondiale s'est à nouveau révélée robuste et la croissance a été légèrement supérieure aux prévisions initiales⁴. Au vu des nombreuses hausses des taux d'intérêt décidées en 2022-2023 par les banques centrales du monde entier, cette résilience est remarquable. Début 2023, les prévisions tablaient encore sur le fait que cet épisode de resserrement monétaire sévère (voir glossaire) exerce une forte pression sur l'économie mondiale⁵.

Parmi les principaux blocs économiques mondiaux, ce sont surtout **les États-Unis qui ont enregistré une très forte croissance de l'activité économique tout au long de 2023 (+2,5 %)**⁶. Cette évolution s'explique principalement par le fait que les consommateurs ont continué à dépenser l'épargne constituée au cours de la pandémie. Un marché du travail solide, un taux de chômage faible et des dépenses publiques élevées ont également soutenu le pouvoir d'achat des Américains. Malgré des taux d'intérêt élevés, les investissements des entreprises aux États-Unis sont également restés très importants, encouragés en partie par *la loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act)*.

L'économie chinoise a progressé d'environ 5,2 % sur une base annuelle en 2023, contre 3,0 % en 2022⁷. Cette performance a été supérieure aux attentes, étant donné que l'économie chinoise est confrontée à certains problèmes : ratio d'endettement élevé des autorités (locales), problèmes dans le secteur de l'immobilier et taux de chômage élevé chez les jeunes.

GRAPHIQUE 1 : Évolution de l'activité économique et de l'inflation



Source : FMI, BNB.

Note : L'activité économique, mesurée par le PIB en volume, est représentée par l'histogramme, l'inflation mondiale par la ligne brisée. Activité économique (PIB) en volume. (f) : prévisions.

¹ Voir références : FMI (janvier 2024).

² Voir références : FMI (octobre 2023) et FMI (janvier 2024).

³ Voir références : FMI (janvier 2024) et OCDE (janvier 2024).

⁴ Voir références : FMI (janvier 2023) et FMI (avril 2023). Selon ces publications, la croissance économique mondiale était estimée à 2,9 % et 2,8 %, respectivement.

⁵ L'augmentation de l'inflation étant très prononcée et mondiale, les banques centrales du monde entier ont adopté une politique de resserrement monétaire. L'activité économique s'est dès lors ralentie à l'échelle mondiale. Par ailleurs, le nombre de hausses des taux d'intérêt a été sans précédent depuis plusieurs décennies.

⁶ Voir références : FMI (avril, 2024).

⁷ Voir références : FMI (janvier 2024).

Le commerce international stagne

En 2023, le commerce mondial de biens a stagné (voir graphique 2). Cette faible dynamique s'explique par plusieurs facteurs⁸ :

- › **COVID-19** : les consommateurs dépensent plus dans le secteur des services et moins dans celui des biens. Les confinements et les fermetures obligatoires ont fortement impacté les activités de services à forte intensité de contact et ont entraîné des dépenses élevées en biens au cours de la pandémie. Après la pandémie, c'est l'inverse qui semble se produire. Les entreprises se sont également davantage concentrées sur l'écoulement des stocks constitués durant la pandémie (voir graphiques 3 et 4).
- › **Le secteur industriel**, qui est plus tourné vers les échanges internationaux, subit la pression exercée par la hausse des taux d'intérêt. L'activité industrielle dans la zone euro en particulier (voir section 1.2) est confrontée à des problèmes de compétitivité et a vu son activité se contracter tout au long de 2023.

- › **Le ralentissement économique en Chine** a exercé une pression sur la demande internationale.
- › **Le conflit au Moyen-Orient (voir section 1.4) augmente les frais de transport par bateau et ralentit les échanges internationaux de biens.** Les attaques des rebelles houthis contre les navires en mer Rouge ont poussé les compagnies maritimes à emprunter des itinéraires différents, ce qui allonge les temps de transport et entrave les échanges commerciaux.

GRAPHIQUE 2 : Évolution du commerce mondial de biens (en volume)



Source : Centraal Planbureau

Note : données corrigées des variations saisonnières

1.2. PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LA ZONE EURO ET EN BELGIQUE

L'activité économique stagne dans la zone euro et est tirée par le secteur des services

L'économie de la zone euro a connu une année 2023 difficile, contrairement à celle des États-Unis. La croissance de l'activité économique au cours des différents trimestres a été proche de zéro (voir graphique 3).

Sur l'ensemble de 2023, le PIB de la zone euro a augmenté de 0,4 %⁹ :

- › **Les nombreuses hausses des taux d'intérêt ont pesé sur l'activité économique, principalement dans l'industrie manufacturière et la construction de logements.** L'activité industrielle (et dans une moindre mesure la construction) a fortement souffert de plusieurs facteurs : les hausses des taux d'intérêt précitées, l'augmentation des coûts salariaux, les prix élevés de l'énergie et les dépenses accrues des consommateurs dans le secteur des services dans le monde entier. **C'est donc le secteur des services qui a soutenu la croissance économique en 2023.**
- › **La forte descente de l'inflation** au cours de 2023 (de 11 % à 3,4 % en moyenne) a permis une reprise progressive du pouvoir d'achat. À partir du troisième trimestre, la consommation des ménages a commencé à enregistrer une croissance¹⁰.

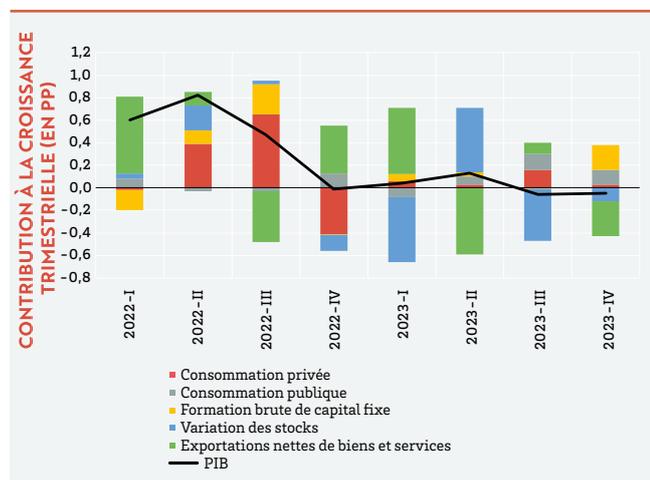
⁸ Voir références : BCE (novembre 2023), BCE (janvier 2024) et FMI (octobre 2023).

⁹ Voir références FMI (avril, 2024).

¹⁰ Au premier trimestre de 2023, les consommateurs ont profité de la baisse de l'inflation en augmentant leur épargne, voir références : Commission européenne (février 2024).

Malgré la faible croissance économique en 2023, le marché du travail a continué d'enregistrer de bons résultats dans la zone euro, avec une croissance trimestrielle moyenne de 0,1 % en 2023. Le taux d'emploi de la zone euro a atteint 74,8 % à la fin du troisième trimestre¹¹.

GRAPHIQUE 3 : Contribution des différentes composantes des dépenses à la croissance du PIB dans la zone euro



Source : Eurostat

Note : Croissance économique trimestrielle (courbe noire). Données corrigées des effets saisonniers et calendaires.

La croissance économique varie fortement d'un État membre à l'autre

Tous les États membres n'ont pas connu la même évolution. **L'activité économique en Allemagne s'est contractée de 0,3 % en 2023.** La faible croissance de la consommation et de l'investissement ainsi que la pénurie sur le marché du travail en sont la cause. En outre, l'industrie manufacturière allemande a beaucoup souffert de problèmes de compétitivité¹². **La France, l'Italie et l'Espagne ont, quant à elles, enregistré de meilleures performances, avec une croissance du PIB de respectivement + 0,9 %, + 0,6 % et + 2,5 %.** La vigueur de la consommation des ménages, du marché du travail, des investissements des entreprises et une économie davantage axée sur les services ont contribué à la croissance économique (modeste) en 2023¹³.

L'activité économique belge a progressé de 1,5 % grâce à une forte croissance de la consommation et des services

Par rapport à la zone euro, la croissance de l'économie belge a été forte en 2023 (voir graphiques 1 et 4) :

- La croissance économique en Belgique a été soutenue par la consommation. La baisse de l'inflation et l'indexation automatique des salaires et des prestations sociales ont assuré une reprise du pouvoir d'achat (voir glossaire)¹⁴. Celui-ci a également été soutenu par un marché du travail dynamique, avec **une hausse de l'emploi de + 41 600 personnes sur l'ensemble de l'année** (une baisse par rapport au chiffre exceptionnel de + 100 700 en 2022). Toutefois, le taux de croissance de l'emploi a baissé d'un trimestre à l'autre en 2023, ce qui pourrait indiquer un ralentissement du marché du travail en Belgique.
- Les investissements des entreprises ont étonnamment bien résisté**, surtout dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. Les investissements dans les technologies respectueuses du climat et l'automatisation des processus de production n'y sont pas étrangers¹⁵.
- Tout comme dans la zone euro, ce sont les services qui ont soutenu la croissance en 2023 (+ 2,6 %).** L'industrie manufacturière belge n'est pas à l'abri des problèmes qui se jouent au niveau européen (voir ci-dessus) et a vu sa valeur ajoutée diminuer de 3,1 % en 2023. Malgré la hausse des taux d'intérêt, **la construction** a vu sa valeur ajoutée augmenter de 1,9 % au cours de 2023¹⁶. Cette dichotomie industrie manufacturière-services se traduit également en termes d'emploi. À la fin de 2023, l'emploi (annualisé) dans l'industrie manufacturière a diminué de 0,51 % (- 2900 personnes), tandis que dans les services, il a augmenté de 0,71 % (+ 29600 personnes).

¹¹ Voir références : BCE (février 2024) et Commission européenne (février 2024).

¹² Coûts élevés de l'énergie (prix du gaz élevés par rapport aux États-Unis), pénurie sur le marché du travail et infrastructures obsolètes dues à l'insuffisance des investissements publics dans le passé.

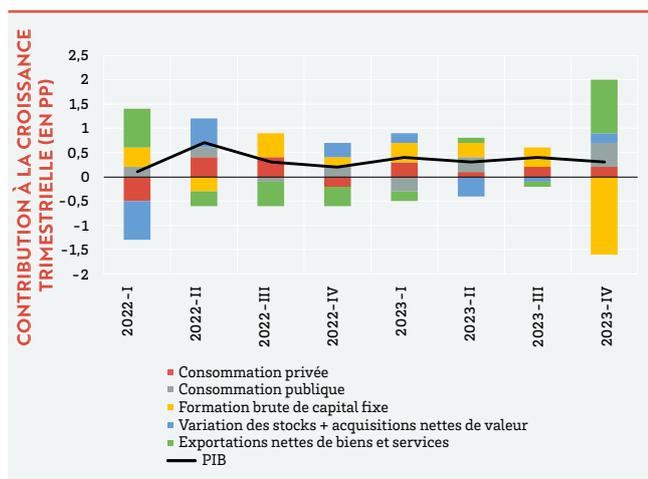
¹³ Voir références : Commission européenne (février 2024).

¹⁴ L'inflation a poursuivi sa baisse pour passer de 9,6 % en 2022 à 4,1 % en 2023.

¹⁵ Voir références : Commission européenne (février 2024), BFP (février 2024) ; ICN (février 2024) et BNB (décembre 2023).

¹⁶ Voir références : ICN (février 2024).

GRAPHIQUE 4 : Contribution des différentes composantes des dépenses à la croissance du PIB en Belgique



Source : BNB

Note : Croissance économique trimestrielle (courbe noire). Données corrigées des effets saisonniers et calendaires. L'importante contribution négative des investissements des entreprises au quatrième trimestre est principalement due à des effets ponctuels dans le secteur du transport maritime (ICN, février 2024).

1.3. QUE DISENT LES DERNIÈRES PRÉVISIONS POUR 2024 ?

La croissance de l'économie mondiale se stabiliserait en 2024...

La croissance économique mondiale devrait se stabiliser à **3,2 % en 2024** (voir graphique 1). La croissance économique des pays développés atteindrait 1,7 % en 2024. Cela équivaut à une légère augmentation par rapport à 2023 (+ 1,6 %), en raison d'une progression de la croissance économique prévue aux États-Unis en 2024 (+ 2,7 %). Les pays émergents enregistreraient une croissance de 4,2 % en 2024, principalement tirée par l'économie chinoise qui devrait croître de 4,6 %, notamment en raison de l'augmentation des dépenses publiques¹⁷.

... mais augmenterait légèrement dans la zone euro...

Dans la zone euro, plusieurs indicateurs mesurant la confiance des entreprises semblent avoir touché le fond ou sont en train de se retourner¹⁸, même s'ils partent de niveaux très bas. Selon cette évolution des indicateurs avancés (voir glossaire), les prévisions pour l'activité économique dans la zone euro tablent sur une croissance économique légèrement plus élevée de **0,8 % en 2024** (voir graphique 1)¹⁹. En outre, une croissance économique positive est attendue pour chaque État membre. Les prix de l'énergie qui restent bas et l'activité économique modérée feraient baisser l'inflation de **5,4 % en 2023 à une moyenne de 2,3 % en 2024**²⁰.

¹⁷ Voir références : FMI (avril 2024).

¹⁸ Voir références BCE (mars 2024).

¹⁹ Cette croissance économique encore faible est due à une économie allemande peu dynamique, qui, même si elle progressait (+ 0,3 %) en 2024, reste en proie à des problèmes structurels. Voir références : FMI (avril, 2024).

²⁰ Voir références : BCE (mars 2024).

... et se stabiliserait également en Belgique

- › **Les dernières prévisions pour la Belgique tablent sur une croissance économique de 1,4 % en 2024 (voir graphique 1).** La croissance de l'activité économique continue d'être tirée par la consommation privée et l'augmentation des investissements des entreprises en 2024.
- › **L'inflation devrait se normaliser à 2,8 % pour ensuite atteindre 1,8 % en 2025.**

- › L'emploi a connu une forte augmentation ces dernières années. En 2024, celle-ci devrait être plus conforme à la moyenne à long terme (+ 33 000 personnes). **Le taux d'emploi devrait ainsi augmenter pour atteindre 72,7 % en 2024 (contre 72,4 % en 2023).**
- › **Le déficit public resterait stable en 2024 (4,6 % du PIB). Le ratio d'endettement augmenterait légèrement, de 105,2 % à 106,2 % du PIB²¹.**

1.4. QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ?

Ce chapitre a fourni une vue d'ensemble des principaux développements de l'année écoulée, d'une part, et des prévisions les plus récentes concernant l'évolution de l'activité économique et de l'inflation, d'autre part. Les prévisions sont toujours soumises à des risques et incertitudes²². **Plusieurs facteurs peuvent avoir un impact négatif sur les prévisions en matière d'activité économique et/ou provoquer un rebond de l'inflation :**

- › **Conflits géopolitiques :**
 - **La guerre russo-ukrainienne** se poursuit et sa fin ne semble pas encore en vue. Une nouvelle escalade peut évidemment avoir un impact majeur sur l'activité économique dans le monde et plus particulièrement en Europe. **Le prix du pétrole a augmenté ces derniers mois** en raison des attaques contre les infrastructures russes.
 - **Le conflit au Moyen-Orient pourrait s'étendre** et toucher des régions productrices d'une grande partie du pétrole. Les attaques des rebelles yéménites houthis contre les navires de transport en mer Rouge perturbent le commerce mondial et augmentent le coût du transport par bateau. Certains constructeurs automobiles (Tesla, Volvo Cars Gent), par exemple, ont décidé d'arrêter temporairement la production de nouvelles voitures en raison de problèmes liés au transport maritime international.
- › **Les phénomènes météorologiques extrêmes** risquent d'exercer une pression sur la production alimentaire mondiale et d'entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires et de l'inflation.

- › **Les problèmes immobiliers de l'économie chinoise** ne sont pas encore maîtrisés. Il est possible qu'ils s'étendent et se propagent dans l'économie. Un ralentissement de la croissance économique d'une économie majeure comme celle de la Chine se ressentira donc dans plusieurs économies au niveau mondial.
- › **Les gouvernements du monde entier sont grevés d'une dette et de déficits publics importants.** Au sein de l'Union européenne, la Commission européenne a déjà indiqué qu'elle allait surveiller de plus près la dette et les déficits. Plusieurs États membres, dont la Belgique, risquent d'être confrontés à des programmes de réduction de ce déficit ou de cette dette. En fonction de la voie politique choisie, cela pourrait peser plus lourdement sur l'activité économique.

D'autre part, un certain nombre de facteurs peuvent également avoir une incidence favorable sur l'activité économique et l'inflation :

- › **L'inflation ralentit plus rapidement que prévu**, ce qui pourrait inciter les banques centrales à baisser plus rapidement leurs taux d'intérêt. Cette baisse aurait à son tour un effet favorable sur l'activité économique.
- › **L'économie américaine continue d'afficher de très bons résultats, dépassant régulièrement les attentes.** Cette vigueur économique des États-Unis à un niveau supérieur aux attentes donnerait un coup de fouet à l'économie mondiale.

²¹ Voir références : BFP (février 2024).

²² Voir références : BCE (février 2024), FMI (janvier 2024) et FMI (avril, 2024).

2. CONJONCTURE À BRUXELLES

2.1. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BRUXELLOISE RÉCENTE

L'analyse de l'activité économique bruxelloise, au cours des derniers trimestres écoulés, repose sur l'exploitation des déclarations TVA (voir glossaire). Par conséquent, seule l'activité des assujettis TVA²³ est appréhendée. Ensemble, ces activités marchandes représentent environ 45 % de la valeur ajoutée totale bruxelloise²⁴. Ce choix s'explique par la nécessité de disposer de données trimestrielles récentes. Cela implique que la production du secteur non marchand n'est pas prise en compte mais celle-ci est finalement peu soumise aux aléas conjoncturels. Un certain nombre d'activités marchandes non soumises à la TVA ne sont également pas prises en compte, telles que les activités financières.

Légère croissance du secteur marchand en 2023

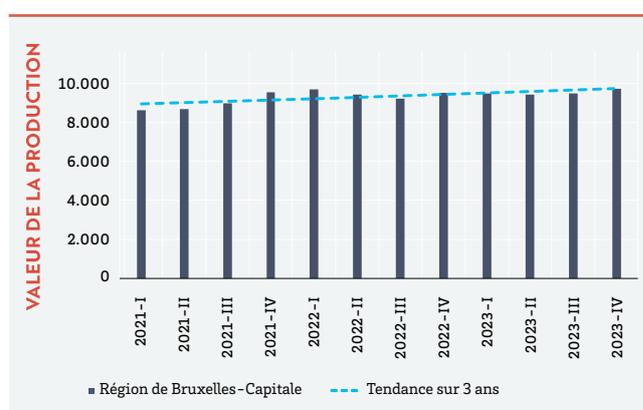
Au regard des années de crise dernièrement traversées, **l'année 2023 a été relativement bonne pour l'activité marchande bruxelloise**. Sur l'ensemble de l'année, l'activité marchande bruxelloise aura connu une **croissance de 0,7 % sur base annuelle**. Cette croissance est supérieure à celle observée dans le reste du pays (+ 0,4 %).

Rétrospectivement, voici le déroulement de la conjoncture économique bruxelloise depuis la fin 2022 (voir graphique 5) :

- Au **1^{er} et 2^{ème} trimestre de 2023** : stabilisation de l'activité économique après une forte reprise au dernier trimestre de 2022. La décélération de l'inflation (voir graphique 1), conjuguée aux dispositifs de protection des ménages tels que l'indexation des salaires et prestations sociales et les mesures destinées à atténuer les coûts énergétiques, ont favorisé la relance de la consommation dès le dernier trimestre de 2022.
- Au **3^{ème} et 4^{ème} trimestres de 2023** : reprise de la croissance de l'activité marchande, avec une accélération au dernier trimestre de 2023. Cette **croissance est portée principalement par le secteur des services aux personnes** (restauration, hôtellerie, activités sportives et récréatives).

Dans le reste de la Belgique, la dynamique a été toute autre. Le premier trimestre de 2023 a été marqué par une forte croissance économique, l'activité a ensuite connu un léger déclin progressif au cours des trois trimestres suivants.

GRAPHIQUE 5 : Évolution de l'activité du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2019)



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

²³ Certaines activités marchandes sont exemptées de la TVA. C'est notamment le cas de la plupart des activités financières et d'assurance ou des activités médicales.

²⁴ Estimation sur base des comptes régionaux, pour l'année 2019.

ENCADRÉ 1 : Comment mesurer la valeur de la production de l'activité marchande bruxelloise

L'indicateur de production des activités marchandes exploite les chiffres d'affaires trimestriels des entreprises déclarés à la TVA. L'indicateur est construit selon les étapes suivantes :

1. **Regroupement sectoriel** : Les chiffres d'affaires trimestriels des entreprises sont classés par secteur (Nacebel à deux chiffres), afin de rassembler les données par catégorie économique homogène.
2. **Désaisonnalisation** : Les chiffres d'affaires sectoriels sont ajustés pour éliminer les variations saisonnières, ce qui permet une comparaison trimestrielle de la production.
3. **Pondération sectorielle** : Les chiffres d'affaires désaisonnalisés sont multipliés par un coefficient sectoriel de création de valeur ajoutée. Ce coefficient reflète les disparités dans la capacité de chaque secteur à générer de la valeur à partir d'un volume de chiffre d'affaires équivalent.. Par exemple, les activités commerciales génèrent généralement moins de richesse par euro de chiffre d'affaires que les autres secteurs.
4. **Agrégation** : Les valeurs sectorielles pondérées sont agrégées pour mesurer l'évolution de la production totale de l'ensemble des activités marchandes.

$$P_m = \sum_i CA_i \cdot Coef_VA_i$$

Où :

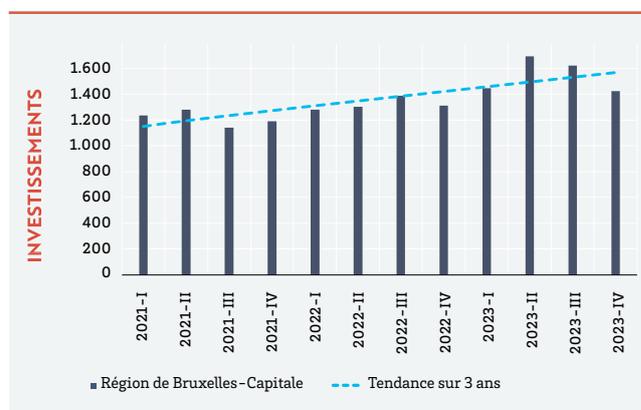
- P_m représente la production trimestrielle de l'ensemble des activités marchandes.
- CA_i correspond au chiffre d'affaires trimestriel désaisonnalisé du secteur i.
- $Coef_VA_i$ est le coefficient sectoriel de création de valeur ajoutée pour le secteur i.

Rebond des investissements des entreprises en 2023

En 2023, **les investissements du secteur marchand bruxellois ont connu un important rebond** qui fait suite à trois années de restriction (voir graphique 6)²⁵. La croissance des investissements a été particulièrement élevée au premier semestre de 2023. Au second semestre, les investissements ont baissé mais le niveau est resté élevé. Sur l'ensemble de l'année, la croissance des investissements du secteur marchand bruxellois a été de **+17 % par rapport à 2022**. Le reste de la Belgique a également connu une forte croissance des investissements, mais de moins grande ampleur (+ 12 %).

Cette reprise des investissements est encourageante car elle est portée par de nombreux secteurs marchands bruxellois. L'hébergement, les activités récréatives et de loisirs, la construction et les activités de location-bail sont les secteurs qui contribuent le plus à ce rebond. Cette augmentation des investissements est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans un contexte de taux d'intérêt élevés (voir chapitre 1). Cela témoigne notamment de la capacité des entreprises à mobiliser des fonds propres pour soutenir leurs projets d'investissement.

GRAPHIQUE 6 : Évolution des investissements du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2019)



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA.
 Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières.

²⁵ De 2020 à 2022, les entreprises bruxelloises ont en moyenne réduit leurs investissements de 14 % par rapport à 2019.

La confiance des entrepreneurs en demi-teinte, celle des ménages en forte progression

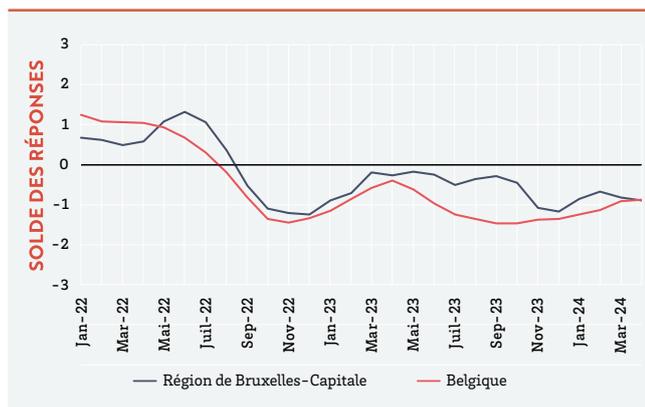
Les entrepreneurs bruxellois restent prudents

Au début de l'année 2023, grâce à la baisse des prix des produits énergétiques et du niveau d'inflation, les entrepreneurs ont connu un regain de confiance (voir graphique 7, voir glossaire). Cependant, cette dynamique positive s'est progressivement estompée et la confiance s'est à nouveau détériorée en fin d'année. Au premier trimestre de 2024, la confiance des entrepreneurs reste à un niveau bas.

Cette confiance mitigée s'explique par la persistance d'un climat de forte incertitude. Le conflit en Ukraine, la volatilité des prix et des taux d'intérêts, l'industrie européenne en difficulté, demeurent autant de sources d'inquiétude pour les entrepreneurs bruxellois.

Dans le reste de la Belgique, la confiance des entreprises se détériore dès le deuxième trimestre de 2023. Cette rechute s'explique principalement par la baisse de la confiance du secteur industriel flamand.

GRAPHIQUE 7 : Confiance des entreprises, résultats d'enquête

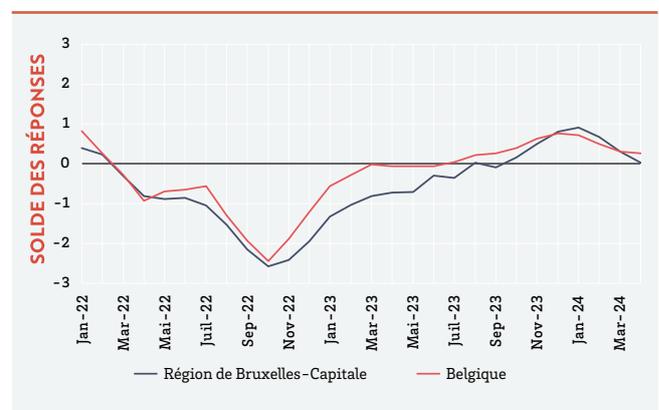


Source : BNB (avril 2024), calculs IBSA
Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

Les ménages bruxellois retrouvent la confiance

En 2023, la confiance des ménages progresse très favorablement (voir glossaire). Au cœur de la crise énergétique, en octobre 2022, le niveau de confiance des ménages se situait à un niveau extraordinairement bas²⁶ (voir graphique 8). Par la suite, avec la baisse des prix du niveau d'inflation et la reprise du pouvoir d'achat (liée à l'indexation des salaires), la confiance s'est graduellement améliorée jusqu'à la fin de l'année 2023. Au début de l'année 2024, la confiance des ménages décline à nouveau en Région bruxelloise, comme dans le reste de la Belgique.

GRAPHIQUE 8 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête



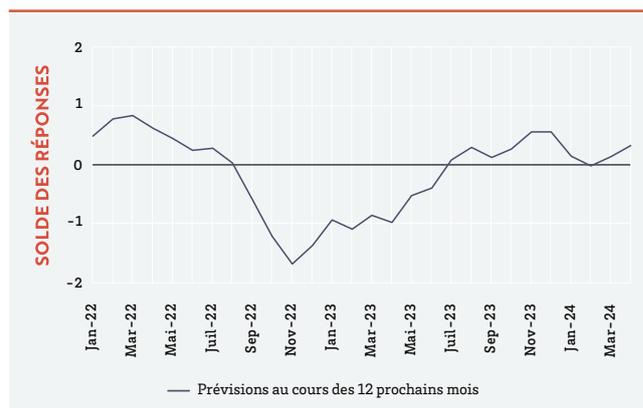
Source : BNB (avril 2024), calculs IBSA
Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

²⁶ Il s'agit du niveau le plus bas observé au cours de ces 10 dernières années.

Reprise progressive des achats importants en 2023

Avec la crise inflationniste, les ménages bruxellois avaient largement signifié le désir de reporter leurs achats importants. À la fin de l'année 2022, l'indice de prévision des achats importants se situait à un niveau extraordinairement bas (voir graphique 9). Cependant, **au fil de l'année 2023, les ménages se sont montrés de plus en plus favorables à l'idée de reprendre leurs achats importants.** L'indexation des revenus, la baisse du niveau d'inflation et les primes aux factures énergétiques sont autant de facteurs qui ont favorisé cette reprise. Fin 2023, à l'instar de l'indice de confiance, l'indice de prévision d'achats importants se situait à un niveau comparable à celui de l'avant crise énergétique.

GRAPHIQUE 9 : Achats importants des ménages bruxellois, résultats d'enquête



Source : BNB (avril 2024), calculs IBSA

Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

2.2. FOCUS SUR L'ACTIVITÉ DES SECTEURS MARCHANDS EN 2023

Cette analyse sectorielle porte sur l'évolution récente de la production et des investissements des activités du secteur marchand. Ces activités sont étudiées au travers de quatre grands regroupements : l'industrie manufacturière, la construction, les services à la production et les services à la personne. Ensemble, ces activités marchandes représentaient environ 45 % de la valeur ajoutée totale bruxelloise en 2019.

La valeur de la production de l'industrie manufacturière baisse encore en 2023

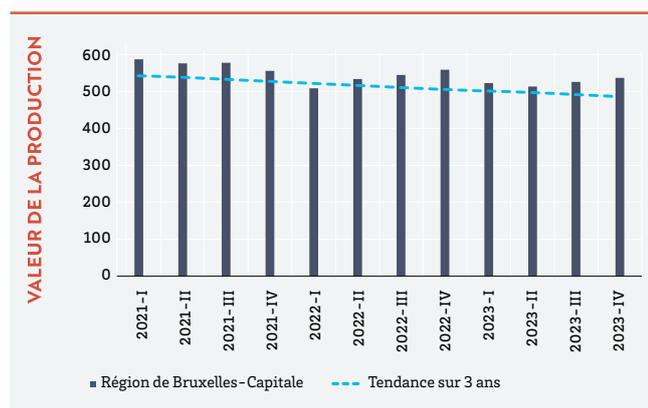
En 2023, l'industrie manufacturière ne représente que 5,5 % de la création de richesse de l'économie marchande bruxelloise, contre 22 % en Flandre et 25,5 % en Wallonie. En outre, en milieu urbain, une part significative de la richesse générée par le secteur manufacturier provient d'activités de bureau plutôt que d'opérations sur site de production industriel.

Le contexte de 2023 a été particulièrement défavorable pour les activités manufacturières :

- › **La crise énergétique** a fortement affecté ce secteur qui est un grand consommateur de produits énergétiques. Si les prix de l'énergie ont connu une baisse en 2023, ils continuent de peser sur la compétitivité des entreprises européennes qui fait encore face à des prix généralement plus élevés que dans le reste du monde ;
- › **La hausse des taux d'intérêt** et les coûts d'emprunt plus élevés qui en découlent pèsent sur le secteur industriel, qui requiert généralement un niveau d'investissement plus important que les autres secteurs ;
- › **L'affaiblissement du contexte international** a un impact négatif sur les échanges commerciaux (à la fois les importations et les exportations) de ce secteur, qui est tourné vers les marchés étrangers (voir section 1.1).

Ces différents facteurs exacerbent une situation structurellement difficile pour la production manufacturière en milieu urbain, qui fait notamment face à des coûts fonciers élevés.

En 2023, **la valeur de la production du secteur manufacturier bruxellois a diminué de 2,3 %** par rapport à 2022. Dans le reste de la Belgique, les secteurs industriels flamand et wallon font face à des dynamiques divergentes. **En Flandre, l'industrie connaît une contraction de 5,1 %** par rapport à 2022, liée à un repli historique de l'industrie chimique (- 23 %) et de la métallurgie (- 20 %). **En Wallonie, le secteur manufacturier connaît une croissance de 3,4 %** par rapport à 2022, porté par le secteur pharmaceutique (+ 18 %).

GRAPHIQUE 10 : Évolution de l'activité de l'industrie manufacturière (en millions d'€ constants de 2019)

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

Ci-dessous, l'évolution de la valeur de la production des principales activités industrielles bruxelloises :

- › **les industries alimentaires**, qui représentent 9 % de la création de valeur de l'industrie marchande, ont été particulièrement ébranlées par les crises successives. Depuis 2019, la création de valeur de ces dernières a baissé de 29 % sur le territoire bruxellois. Cette baisse s'explique notamment par la migration de grands acteurs vers les régions voisines. En 2023, la valeur de **la production des industries alimentaires a encore reculé de 4 % en glissement annuel**. À l'inverse, **la fabrication de boissons a connu une croissance significative en 2023 (+ 5 % en glissement annuel)**. Cette dynamique favorable concerne tant la fabrication de bière que l'industrie des eaux minérales et boissons rafraichissantes (présence de Coca-Cola à Anderlecht).

TABLEAU 1 : Évolution de l'activité économique au sein de l'industrie manufacturière

	Poids de l'activité au sein du secteur de l'industrie manufacturière (en 2023)	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Construction et assemblage de véhicules automobile	20 %	13 %	4 %
Industrie chimique	9 %	- 32 %	20 %
Industrie pharmaceutique	9 %	- 1 %	- 10 %
Industries alimentaires	9 %	- 4 %	- 29 %
Fabrication de boissons	9 %	5 %	- 6 %
Ensemble de l'industrie manufacturière	100 %	- 2 %	- 13 %

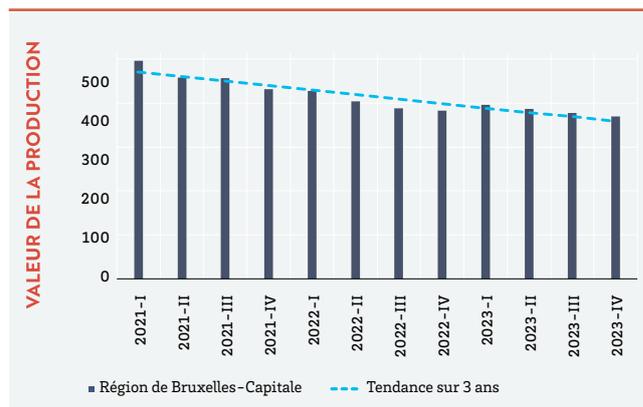
Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

- › **L'industrie chimique**, dont le volume de production avait connu une forte croissance ces dernières années, ralentit sensiblement en 2023 (-32 %). Cette forte contraction observée également en Flandre et en Wallonie serait directement liée à une chute de l'activité au Port d'Anvers, principal pôle des activités chimiques en Belgique. **L'industrie pharmaceutique**, liée à l'activité chimique, notamment pour l'approvisionnement en matières premières, marque également un ralentissement en 2023 (- 1 %).
- › **La construction automobile** a connu une hausse de production à partir du deuxième semestre de 2022. Sur l'ensemble de l'année 2023, la valeur de la production du secteur a augmenté de 13 % par rapport à 2022. Néanmoins, l'évolution de la production de l'industrie automobile à Bruxelles demeure sujette à l'incertitude. En octobre 2023, l'usine bruxelloise d'Audi a retardé la mise en route de la production d'un nouveau modèle électrique pour cause de faiblesse du marché.

Le secteur de la construction poursuit sa contraction

Le secteur de la construction compte pour 4 % de la production de l'économie marchande bruxelloise en 2023. Dans le reste de la Belgique, son poids est deux fois plus important. En 2022, l'envolée des prix de l'énergie et des matériaux de construction a accentué les pressions sur ce secteur déjà fragilisé par la crise sanitaire. Fin 2023, la construction reste l'un des secteurs qui aura connu la plus forte croissance de prix en 2 ans. La demande pour le secteur de la construction a été durablement affectée par cette augmentation des prix. Dans ce contexte défavorable, **la production de la construction s'est encore contractée en 2023** (- 6 % en glissement annuel). Les sous-secteurs les plus touchés par cette baisse de la production sont la construction de bâtiments (- 8 %) et le génie civil (- 16 %). La production des travaux de construction spécialisés (qui comprend notamment les travaux de rénovation) ne baisse que de 1 % sur base annuelle.

GRAPHIQUE 11 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur de la construction (en millions d'€ constants de 2019)



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

TABLEAU 2 : Évolution de l'activité économique au sein de la construction

	Poids de l'activité au sein du secteur de la construction (en 2023)	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Construction de bâtiments	34 %	- 8 %	- 27 %
Génie civil	6 %	- 16 %	- 33 %
Travaux de construction spécialisés	60 %	- 1 %	- 13 %
Ensemble du secteur de la construction	100 %	- 6 %	- 16 %

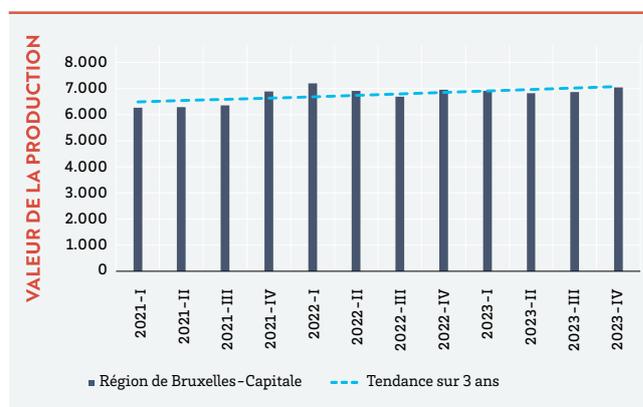
Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

La valeur des services à la production n'augmente plus en 2023

Les services à la production génèrent 72 % de la valeur de la production de l'économie marchande bruxelloise, contre 51 % dans le reste de la Belgique. Ce regroupement d'activités adressées aux entreprises englobe notamment le conseil de gestion, le commerce de gros, le transport de marchandises et les télécommunications.

Alors qu'elle avait connu une forte croissance en 2021, la valeur des services à la production n'augmente plus depuis 2022. En 2023, le secteur s'est même légèrement replié (- 0,4 %) en Région bruxelloise.

GRAPHIQUE 12 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la production (en millions d'€ constants de 2019)



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

Les services marchands qui se sont repliés en 2023 sont les activités liées à la logistique et au transport, au commerce de gros et aux télécommunications :

- › Le **secteur des télécommunications** a enregistré une baisse de 1 % sur une base annuelle. Cette diminution persistante de l'activité pourrait en partie être attribuée à la diminution continue du nombre de clients pour la télévision numérique, qui se tournent plutôt vers les plateformes de streaming²⁷. Néanmoins, le secteur continue d'investir massivement en Région bruxelloise, notamment dans le déploiement de la fibre optique.
- › Le **secteur du commerce de gros** se contracte de 2 % en glissement annuel. Par rapport à 2019, l'activité de ce secteur a diminué de 15 %. Une partie de ces activités de commerce de gros se situe en amont du commerce de détail, lui-même en déclin.

En revanche la valeur de la production de nombreuses activités de bureau a encore augmenté. Parmi ces activités de bureau, qui portent la croissance bruxelloise depuis plusieurs années, se trouvent :

- › **Les activités de programmation, conseil et autres activités informatiques** qui progressent de 8 % sur base annuelle ;
- › Les secteurs des **activités juridiques et comptables** et les **services administratifs de bureau qui augmentent** respectivement de 3 % et 7 % sur base annuelle.
- › La **recherche et développement scientifique** qui **progresses** nettement sur le territoire bruxellois (+88 % sur base annuelle et +149 % depuis 2019).

Il est utile de rappeler que les services à la production qui ont stimulé la croissance en Région bruxelloise ces dernières années (sièges sociaux, consultance, activités juridiques et comptables, programmation, activités scientifiques) emploient principalement des travailleurs hautement qualifiés. À l'inverse, **les grandes activités qui ont connu les replis les plus importants (commerce de gros, activités d'entreposage) emploient des travailleurs moins qualifiés.** À l'avenir, ces tendances pourraient avoir des implications négatives sur la mise à l'emploi des Bruxellois moins qualifiés sur le territoire régional.

TABLEAU 3 : Évolution de l'activité économique au sein des services à la production

	Poids de l'activité au sein des services à la production (en 2023)	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Programmation, conseil et autres activités informatiques	8 %	13 %	17 %
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4 %	7 %	23 %
Activités juridiques et comptables	5 %	3 %	10 %
Recherche-développement scientifique	2 %	88 %	149 %
Télécommunications	8 %	- 1 %	- 7 %
Commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles	9 %	- 2 %	- 15 %
Ensemble des services à la production	100 %	0 %	10 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

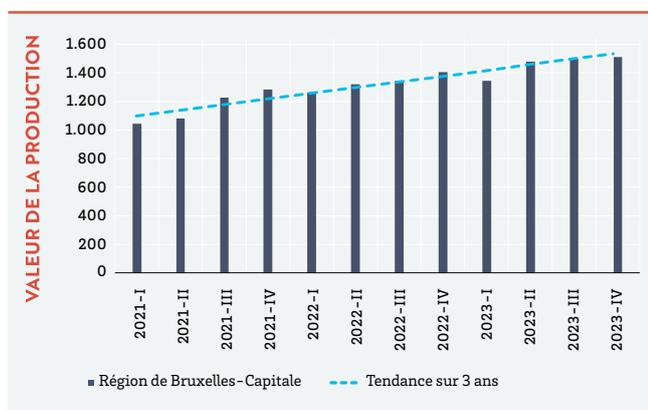
²⁷ Le chiffre d'affaires des plateformes internationales de streaming n'apparaît pas dans les chiffres régionaux du secteur des télécommunications ou de la distribution de films et de productions télévisuelles.

Les ventes des services aux personnes en nette augmentation

Le secteur bruxellois des services aux personnes compte pour 15 % de l'économie marchande non-financière bruxelloise. Le secteur a une importance comparable dans les deux autres régions belges.

En 2023, les services aux personnes progressent sensiblement en Région bruxelloise (+9 % sur base annuelle). Aujourd'hui le secteur génère plus de richesse qu'avant la crise sanitaire (+7 % par rapport à 2019).

GRAPHIQUE 13 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la personne (en millions d'€ constants de 2019)



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

En 2023, le volume des ventes a augmenté dans la plupart des activités de services aux personnes :

- ▶ La **restauration** a connu une croissance de 6 % sur une base annuelle, et ce secteur génère désormais 9 % de richesse de plus qu'en 2019. Cette solide progression concerne toutes les activités de la restauration (restaurants, services de traiteurs, débits de boissons). En outre, les investissements dans le secteur continuent d'augmenter. Malgré ces chiffres encourageants, la restauration reste sous pression en raison de l'inflation élevée des produits alimentaires.
- ▶ Le secteur de **l'hébergement** a enregistré une augmentation de son activité de 33 % sur une base annuelle, dépassant désormais les niveaux de revenus de 2019 (+5 %). Cette croissance de l'activité s'accompagne d'une augmentation des investissements dans le secteur, avec une hausse de 99 % en glissement annuel et de 91 % par rapport à 2019. Cette forte augmentation compense le sous-investissement dans le secteur observé en 2020 et 2021.
- ▶ **Les activités récréatives, artistiques et de spectacle et les activités sportives, récréatives et de loisirs** ont respectivement enregistré une croissance de leur activité de 3 % et 19 % en glissement annuel. Ces activités aussi génèrent plus de revenu qu'en 2019.

Pour terminer, le **commerce de détail (hors véhicules automobiles)** a connu une nouvelle contraction de 2 % en glissement annuel. Toutefois, les différentes activités commerciales présentent des réalités diverses :

- ▶ Dans le domaine du commerce de **denrées alimentaires**, l'activité des grandes surfaces a diminué (-3 %), tandis que les magasins de denrées alimentaires spécialisés (boucheries, boulangeries, etc.) ont continué leur croissance amorcée en 2022. La valeur des ventes sur les marchés a également continué d'augmenter ;
- ▶ La plupart des activités de **commerce non alimentaire** qui avait entamé une bonne reprise en 2022, se contractent à nouveau en 2023. C'est notamment le cas du commerce de détail d'habillement dont la valeur de la production baisse de près de 10 % en 2023 ;
- ▶ La forte croissance des **ventes à distance**, entamée depuis plusieurs années, se poursuit en 2023.

TABLEAU 4 : Évolution de l'activité économique au sein des services aux personnes

	Poids de l'activité au sein des services aux personnes (en 2023)	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Commerce de détail (hors véhicules automobiles)	33 %	- 2 %	- 5 %
Restauration	21 %	6 %	9 %
Hébergement	9 %	33 %	5 %
Activités créatives artistiques et de spectacle	6 %	3 %	9 %
Activités sportives récréatives et de loisirs	4 %	19 %	24 %
Ensemble des services aux personnes	100 %	+ 9 %	+ 7 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

2.3. EMPLOI ET CHÔMAGE

La croissance de l'emploi salarié des Bruxellois a ralenti au deuxième semestre 2023

Les données trimestrielles de l'ONSS (corrigées des variations saisonnières) permettent d'analyser l'évolution de l'emploi salarié en Région bruxelloise selon le lieu de résidence (voir glossaire) jusqu'au quatrième trimestre 2023. L'emploi est mesuré soit en nombre de travailleurs, soit en équivalents temps-plein (ETP, voir glossaire) qui indiquent l'évolution du volume de travail.

Selon ces chiffres, **le nombre de travailleurs bruxellois salariés a continué d'augmenter durant la seconde moitié de 2023 mais de façon moins dynamique qu'au semestre précédent (voir graphique 14)**. Ce nombre a ainsi progressé de 0,4 % en moyenne au cours des deux derniers trimestres 2023, contre une hausse de 0,6 % en moyenne durant les deux premiers trimestres de cette même année. En termes absolus, cela représente une augmentation d'environ 1 300 travailleurs par trimestre en moyenne sur les deux derniers trimestres 2023. Ce chiffre se situe largement en dessous des résultats observés précédemment (par exemple + 2 300 par trimestre en moyenne entre mi-2022 et mi-2023).

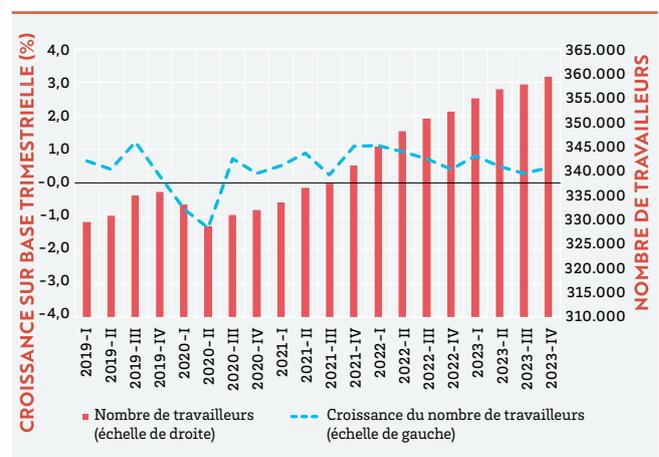
Malgré ce fléchissement, **l'emploi des Bruxellois salariés a augmenté plus fortement qu'au niveau belge au second semestre 2023**. De fait, la croissance du nombre de salariés à l'échelle nationale n'a atteint que 0,1 % en moyenne au cours des deux derniers trimestres 2023, un rythme stable par rapport à celui enregistré durant les deux trimestres qui ont précédé. Si l'on considère l'ensemble de l'année 2023, le nombre de salariés au lieu de résidence a progressé de 2,0 % du côté bruxellois sur base annuelle, contre 0,4 % pour la Belgique. Cette évolution plus dynamique de l'emploi des Bruxellois, déjà observée depuis plusieurs années, s'inscrit dans un contexte marqué notamment par les deux facteurs suivants :

- › la bonne tenue de l'activité dans le secteur marchand en Région bruxelloise **au second semestre 2023 (voir chapitre 2)** ;
- › la situation de plein emploi qui caractérise le marché du travail en Flandre, avec des besoins en main-d'œuvre importants dans les chefs des entreprises flamandes et un taux de chômage très faible.

Si l'on considère le nombre d'ETP, **la croissance du volume de travail des Bruxellois salariés a nettement ralenti entre la première et la seconde moitié de l'année 2023 (voir graphique 15)**. Alors que le nombre d'ETP avait progressé de 0,9 % par trimestre en moyenne durant la première moitié, il n'a gagné que 0,1 % par trimestre en moyenne durant la seconde moitié. Comme c'était déjà le cas précédemment, **la dynamique du volume de travail est restée plus favorable pour les Bruxellois qu'au niveau de l'ensemble de la Belgique**. En effet, la situation s'est plus fortement dégradée à l'échelle nationale, débouchant sur une contraction de 0,3 % du nombre d'ETP en moyenne aux troisième et quatrième trimestres de 2023. Ce sont ainsi près de 19 000 ETP qui ont disparu entre mi-2023 et fin 2023 au niveau belge tandis qu'à l'inverse, 2 600 ETP supplémentaires ont été comptabilisés du côté bruxellois sur ce même intervalle.

Par ailleurs, entre le premier et le second trimestre de 2023, la croissance du volume de travail a ralenti plus fortement que celle du nombre de travailleurs, tant au niveau national que bruxellois. Cela signifie que **la durée moyenne du travail a diminué en cours d'année (-0,6 % en Région bruxelloise entre mi-2023 et fin 2023)**.

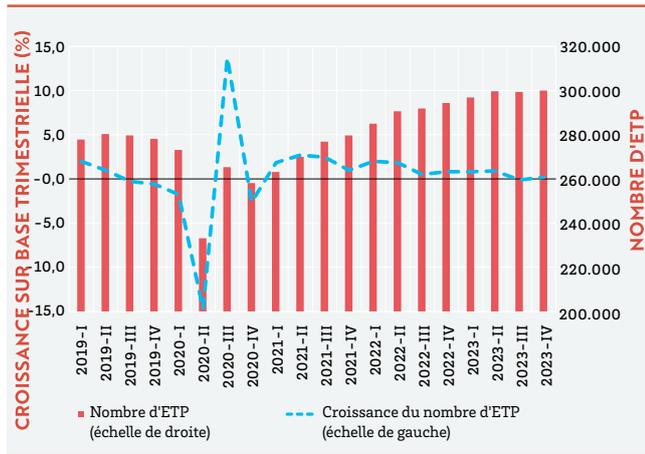
GRAPHIQUE 14 : Évolution du nombre de travailleurs salariés bruxellois



Source : ONSS, calculs IBSA

Note : emploi salarié au lieu de domicile ; données corrigées des variations saisonnières

GRAPHIQUE 15 : Évolution du nombre d’ETP pour les travailleurs salariés bruxellois



Source : ONSS, calculs IBSA
 Note : emploi salarié au lieu de domicile ; données corrigées des variations saisonnières

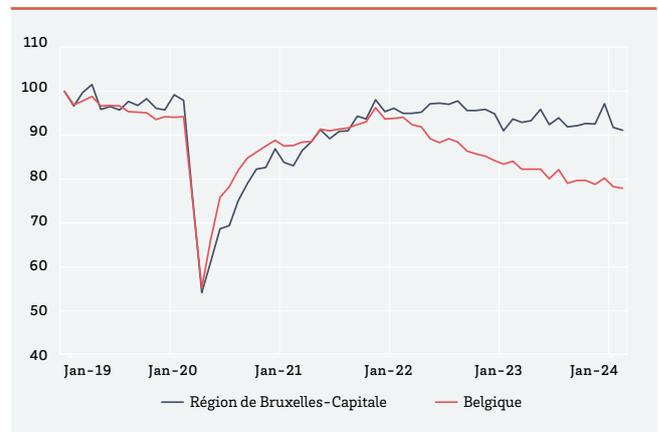
Le travail intérimaire s’est maintenu au deuxième semestre 2023 tandis que les prévisions d’emploi ont continué à se dégrader dans le secteur des services aux entreprises

Le nombre d’heures prestées par les travailleurs du secteur de l’intérim et les prévisions d’embauche qui ressortent des enquêtes auprès des entreprises permettent d’analyser l’évolution de l’emploi selon le lieu de travail sur le territoire bruxellois dans le passé récent et les mois à venir.

L’indice du nombre d’heures prestées dans l’intérim bruxellois durant le second semestre 2023 est resté stable par rapport au semestre précédent, avec une valeur moyenne de 93 (base janvier 2019 = 100, voir graphique 16). Comparé aux chiffres de 2022 (96 pour chacun des deux semestres de cette année-là), l’indice s’inscrit toutefois en baisse, traduisant un recul du recours au travail intérimaire en Région bruxelloise entre 2022 et 2023.

Au niveau national, la baisse d’activité dans le secteur intérimaire a cependant été beaucoup plus marquée sur cette même période. La dernière observation disponible pour le mois de février 2024 confirme la persistance d’un écart important. L’indice du nombre d’heures prestées dans le secteur bruxellois de l’intérim se situait ainsi à hauteur de 91 au début de 2024, soit 13 points de pourcent au-dessus de la valeur belge. Étant donné le profil davantage axé sur les activités de services par rapport au reste du pays, on peut supposer que la meilleure tenue de l’intérim bruxellois s’explique en partie par une sensibilité moindre de l’activité intérimaire à la conjoncture du côté de la Région bruxelloise.

GRAPHIQUE 16 : Indice du nombre d’heures prestées dans l’intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)



Source : FEDERGON, calculs IBSA
 Note : données mensuelles corrigées des variations saisonnières

Le graphique 17 présente l’évolution des intentions de recrutement pour les trois mois à venir au sein des entreprises bruxelloises actives dans trois secteurs d’activité (services aux entreprises, commerce et industrie). Voici les constats que l’on peut établir sur base de ces chiffres :

- ▶ **Si l’on compare les résultats de fin 2023 à ceux de mi-2023, la situation apparaît globalement moins favorable en matière de prévisions d’emploi.** De fait, celles-ci se sont dégradées et se situaient sous leur moyenne de long terme dans les trois secteurs d’activités. En décembre 2023, c’est dans les services aux entreprises et l’industrie manufacturière que les entreprises se montraient les plus frileuses à recruter de nouveaux travailleurs.
- ▶ **Les données des quatre premiers mois de 2024 indiquent un regain d’optimisme.** Les intentions d’embauche se sont améliorées dans les trois secteurs, repassant même au-dessus de la moyenne de long terme dans le commerce. **Du côté des services aux entreprises, les prévisions d’emploi ont continué à baisser jusqu’au février.** Un tel niveau de pessimisme n’avait plus été observé dans ce secteur important de l’économie bruxelloise depuis le creux atteint en mai 2020 en pleine crise sanitaire. Malgré le mieux survenu en mars et avril, les intentions de recrutement des entreprises du secteur sont restées nettement en deçà de la normale.

GRAPHIQUE 17 : Prévisions d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête



Source : BNB (avril 2024), calculs IBSA

Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

En définitive, les indicateurs relatifs au travail intérimaire et aux prévisions d'emploi délivrent un constat mitigé :

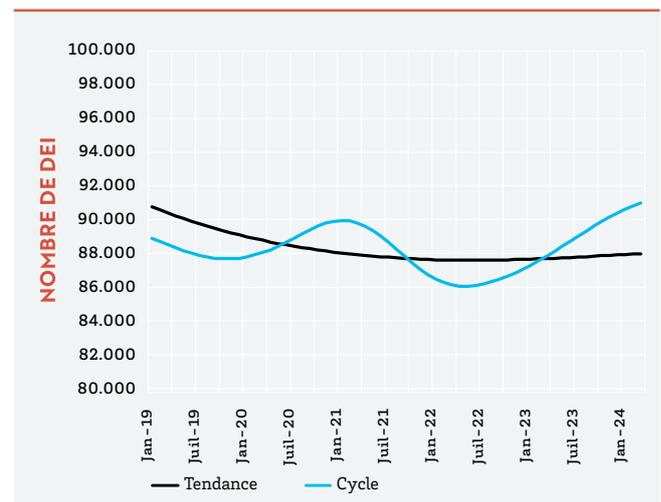
- D'un côté, **le secteur bruxellois de l'intérim a fait preuve d'une certaine résistance tout au long de 2023 et jusque début 2024**, en contraste par rapport à la baisse d'activité continue enregistrée par le travail intérimaire au niveau national ;
- De l'autre côté, **le pessimisme en matière d'embauche dans le secteur des services aux entreprises** constitue un signal négatif pour l'évolution de l'emploi dans les mois à venir, vu l'importance de ce secteur en Région bruxelloise.

Le chômage a augmenté durant 15 mois consécutifs mais le rythme d'augmentation a ralenti au premier trimestre 2024

En mars 2024, la Région bruxelloise comptait **91 046 personnes inscrites comme demandeurs d'emploi inoccupés (DEI, voir glossaire)**, selon les chiffres sur le chômage administratif fournis par Actiris. **Le nombre de chômeurs bruxellois a augmenté sans interruption depuis janvier 2023, enchaînant ainsi 15 mois de hausse consécutifs** (en glissement annuel). Sur l'ensemble de l'année 2023, le nombre de DEI a gagné 5,7 %, ce qui équivaut à près de 5 000 personnes supplémentaires au chômage en Région bruxelloise en un an. Parmi celles-ci, 936 sont des ressortissants de nationalité ukrainienne.

En raison de ces hausses successives, **le niveau du chômage bruxellois est repassé au-dessus de sa tendance de long terme et l'écart par rapport à celle-ci n'a cessé de se creuser au fil de l'année 2023 (voir graphique 18)**. Cette progression de la courbe du chômage s'est poursuivie au premier trimestre 2024 pour dépasser le pic observé fin 2020-début 2021 lors de la crise sanitaire.

GRAPHIQUE 18 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris, calculs IBSA

Note : données corrigées des variations saisonnières

Les derniers chiffres disponibles sur le chômage administratif laissent toutefois entrevoir une possible amélioration. En effet, **si la croissance du chômage bruxellois était toujours de mise au début de 2024, le rythme de progression a fléchi progressivement sur les trois premiers mois de l'année.** Malgré cela, le nombre moyen de DEI a encore augmenté de 3,4 % en glissement annuel, entre le premier trimestre de 2023 et celui de 2024, soit une augmentation d'environ 3 000 personnes. L'impact des DEI de nationalité ukrainienne est resté important, puisque leur nombre a grimpé de 40 % (+ 621 personnes) sur la même période.

Si le chômage administratif a augmenté globalement en Région bruxelloise, toutes les catégories de DEI ne sont pas affectées de la même manière. Par rapport à l'âge, le constat reste identique à celui dressé pour les trimestres précédents : **c'est parmi les jeunes bruxellois que le chômage a progressé le plus.** Que ce soit au quatrième trimestre 2023 ou au premier trimestre 2024, la croissance du nombre de DEI de moins de 25 ans s'est ainsi élevée à 10 % en glissement annuel (voir graphique 19). Les chercheurs d'emploi âgés entre 25 et 49 ans ont également enregistré une augmentation importante même si elle est de moindre ampleur (respectivement + 5,2 % et + 3,9 % pour ces deux mêmes trimestres). Les évolutions ont été beaucoup plus limitées chez les personnes âgées de 50 ans et plus.

GRAPHIQUE 19 : Croissance du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par classe d'âge



Source : Actiris, calculs IBSA

En ce qui concerne le nombre de DEI en fonction de la durée du chômage, le constat a évolué par rapport aux trimestres précédents. En effet, **durant les trois premiers trimestres de 2023, la hausse du chômage en Région bruxelloise s'expliquait essentiellement par la forte croissance des DEI de courte durée.** Au cours de cette période, le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de 1 an a ainsi augmenté de près de 11 % en moyenne chaque trimestre (en glissement annuel, voir graphique 20). À l'inverse, le nombre de DEI affichant une durée de chômage comprise entre 1 et 2 ans, était en baisse durant les deux premiers trimestres de 2023 et n'a commencé à augmenter qu'à partir du troisième trimestre. Leur progression s'est ensuite fortement accentuée pour atteindre 16,1 % au quatrième trimestre 2023 et 19,9 % au premier trimestre 2024. En parallèle, la croissance des DEI de courte durée s'est atténuée (respectivement + 7,9 % et + 3,8 % pour ces deux mêmes trimestres). Par conséquent, contrairement à l'année passée, **c'est le chômage de durée moyenne (entre 1 et 2 ans) qui a principalement alimenté la hausse du chômage bruxellois au premier trimestre 2024.** Quant aux DEI inscrits depuis deux ans ou plus, ils sont les seuls à avoir vu leur nombre continuer à se réduire mais cette baisse a été largement insuffisante pour compenser la hausse dans les autres catégories.

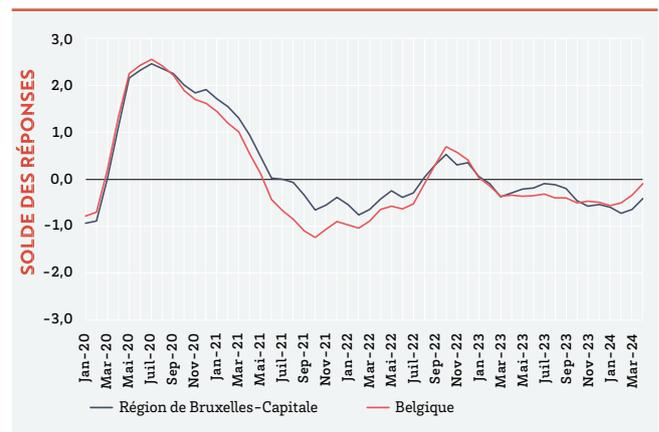
GRAPHIQUE 20 : Croissance du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par durée du chômage



Source : Actiris, calculs IBSA

Alors que les données administratives indiquent que le nombre de demandeurs d'emploi augmentait toujours au début de 2024, les résultats des enquêtes mensuelles de la BNB (voir glossaire) révèlent une perception plus optimiste dans le chef des ménages en Région bruxelloise. De fait, les attentes des ménages bruxellois relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois se sont améliorées durant tout le second semestre 2023 et jusqu'en mars 2024 (voir graphique 21). En mars 2024, la courbe de prévisions indiquait une situation plus favorable aux yeux des ménages bruxellois par rapport aux ménages belges. Ce regain d'optimisme intervient en parallèle du ralentissement de la croissance du nombre de DEI constaté plus haut pour les trois premiers mois de 2024, corroborant la possibilité d'une embellie sur le front du chômage en Région bruxelloise pour les mois à venir.

GRAPHIQUE 21 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête



Source : BNB (avril 2024), calculs IBSA

Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois, une augmentation (diminution) du solde indique une détérioration (amélioration) des prévisions en matière de chômage

GLOSSAIRE

› Activité économique

Dans cette publication, l'évolution de l'activité économique est appréhendée via deux mesures :

- **Le Produit Intérieur Brut (PIB)** : Cet indicateur permet de mesurer les richesses créées au cours d'une période donnée. Cette richesse correspond à la valeur de la production diminuée des coûts intermédiaires (valeur des achats).
- **Le chiffre d'affaires (CA)** : Il correspond à la valeur de la production (valeur des ventes) au sein des secteurs de l'économie marchande non financière. Cette mesure permet d'appréhender l'activité économique sous certaines limites :
 - Un périmètre limité : Seule l'évolution de l'activité des secteurs de l'économie marchande non financière est appréhendée via cette mesure. En Région de Bruxelles-Capitale, ces secteurs génèrent 47% de la création de richesse totale de la région.
 - Une mesure très imparfaite de la création de richesse : D'un secteur à l'autre ou d'une période à l'autre, un même montant de chiffre d'affaires peu représenter une création de richesse différente parce que les coûts intermédiaires varient.

› Centré-réduit

Centrer-réduire une variable consiste à soustraire son espérance à chacune de ses valeurs initiales et à diviser toutes ses valeurs par son écart-type. Cela permet d'obtenir des données indépendantes de l'unité ou de l'échelle choisie mais également des variables ayant même moyenne de même dispersion. On peut dès lors comparer plus aisément les variations.

› Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi. (Source : Actiris)

› Équivalent temps plein (ETP)

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré les différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (Source : Eurostat)

› Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Outre les données des comptes régionaux utilisées dans ce Baromètre pour analyser l'emploi intérieur, il existe d'autres sources en la matière (ex. L'Enquête sur les Forces de Travail). La mesure de l'emploi intérieur diffère selon la source sur laquelle elle repose. Plusieurs facteurs expliquent les écarts entre les différentes sources : nature des données (administratives ou sur base d'enquête), prise en compte ou non des emplois internationaux, concept de travail utilisé, moment de la mesure, manière de comptabiliser le travail des étudiants, estimation du travail au noir, etc. À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidents dans cette région.

› Enquêtes de la BNB auprès des consommateurs

Chaque mois, la BNB interroge un échantillon variable de 1 850 ménages belges dont 350 bruxellois. Cette enquête, harmonisée au niveau européen, sonde les consommateurs quant à leur perception du climat économique futur et leurs intentions en matière d'épargne et de dépenses. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique est ensuite calculé sur base des soldes des réponses portant sur les prévisions des consommateurs quant à la situation économique et au chômage ainsi qu'à leurs épargne et situation financière personnelles au cours des douze prochains mois.

› Enquêtes de la BNB auprès des entreprises

Chaque mois, la BNB interroge un panel fixe d'environ 5 000 entreprises belges sur l'état actuel de leurs activités ainsi que sur leurs prévisions à court terme. Les questions portent sur l'appréciation des stocks et carnet de commandes, l'évolution de ces derniers ou encore les prévisions en matière d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique de confiance des entreprises est ensuite calculé sur base des soldes de réponses obtenus. Celui-ci est un indicateur pondéré, basé sur 14 questions posées aux entreprises et donnant un poids de 65 % aux réponses des entreprises actives dans l'industrie manufacturière, 15 % à celles des entreprises actives dans la construction, 15 % à celles des entreprises actives dans les services aux entreprises et 5 % à celles des entreprises actives dans le commerce.

› **Glissement annuel (en %)**

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux de croissance en glissement annuel} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

› **Glissement trimestriel (en %)**

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux de croissance en glissement trimestriel} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

› **Indicateur avancé**

Un indicateur dont l'évolution précède les évolutions économiques attendues, comme par exemple l'indicateur de la confiance des entreprises.

› **Politique monétaire restrictive**

Une politique monétaire restrictive est une politique menée par une banque centrale afin de faire baisser les prix en ralentissant l'activité économique (consommation et investissements) via :

– **La hausse du taux d'intérêt directeur**

Les banques ont la possibilité de prendre des décisions concernant leurs excédents de liquidités non utilisées. Elles ont le choix entre prêter cet argent aux particuliers ou le déposer auprès de la Banque centrale, qui les rémunère à un taux d'intérêt donné. Lorsque la Banque centrale augmente ses taux d'intérêt, cela encourage les banques à préférer déposer leurs excédents auprès de la Banque centrale, au détriment des ménages et des entreprises. En conséquence, cela rend le prêt aux particuliers moins attrayant que le dépôt auprès de la Banque centrale. Si les consommateurs et les investisseurs ont un accès réduit au crédit, l'effet indirect de cette politique est susceptible de ralentir l'activité économique, entraînant une diminution de la consommation et des investissements. Cette diminution de la demande se traduit par une baisse des prix sur le marché, visant à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. En fin de compte, cette dynamique contribue à ralentir l'inflation, la ramenant à des niveaux considérés comme "acceptables" par la Banque centrale.

– **Le resserrement quantitatif**

Une banque centrale peut mettre en œuvre un resserrement quantitative en vendant des titres sur le marché, ce qui a pour effet de retirer des liquidités du système bancaire. Lorsque la banque centrale réduit la masse monétaire en circulation dans l'économie, les taux d'intérêt augmentent. La hausse d'intérêt affecte à la baisse la demande globale, ce qui permet de lutter contre l'inflation.

› **Pouvoir d'achat des ménages**

Le **revenu disponible** des ménages représente le revenu dont un ménage dispose pour consommer et épargner. C'est la somme :

- des revenus tels que les salaires et traitements ;
- des prestations sociales (pensions, allocations chômage...);
- des revenus financiers ; diminuée de tout impôt et cotisation sociale.

Le revenu disponible est exprimé en **termes réels** lorsqu'il est ajusté pour éliminer les effets de variation des prix d'une année à l'autre.

Le **pouvoir d'achat** des ménages est estimé comme le **revenu disponible réel par habitant**.

RÉFÉRENCES

- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (novembre 2023). « Bulletin économique, numéro 7/2023 », Banque centrale européenne.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (janvier 2024). « Bulletin économique, numéro 8/2023 », Banque centrale européenne.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (février 2024). « Bulletin économique, numéro 1/2024 », Banque centrale européenne.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (mars 2024). « Bulletin économique, numéro 2/2024 », Banque centrale européenne.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (décembre 2023). « Projections économiques pour la Belgique – décembre 2023 », Revue économique de la BNB n° 16.
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (février 2024). « Budget économique 2024 – Perspectives économiques 2025-2029 de février 2024 », BFP.
- › COMMISSION EUROPÉENNE (février 2024). « European Economic Forecast, Winter 2024 », European Economy Institutional Paper 268, Commission européenne.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (janvier 2023). « Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2023 : Inflation au sommet et croissance en berne », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (avril 2023). « Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 : Une reprise cahoteuse », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (juillet 2023). « Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2023 : Résilience à court terme, défis persistants », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (octobre 2023). « Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2023 : Reprise : des situations divergents à gérer », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (janvier 2024). « Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2024 : Le recul de l'inflation et la stabilité de la croissance ouvrent la voie à un atterrissage en douceur », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (avril 2024). « Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024 : Reprise stable mais lente : résilience sur fond de disparités », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › INSTITUT DES COMPTES NATIONAUX (février 2024). « La croissance économique belge s'établit à 0,3 % au quatrième trimestre de 2023. Sur l'ensemble de l'année, l'économie a progressé de 1,5 %. », ICN.
- › OCDE (janvier 2024). « Perspectives économiques de l'OCDE », OCDE.

LISTE DES TABLEAUX

- › Tableau 1 : Évolution de l'activité économique au sein de l'industrie manufacturière
- › Tableau 2 : Évolution de l'activité économique au sein de la construction
- › Tableau 3 : Évolution de l'activité économique au sein des services à la production
- › Tableau 4 : Évolution de l'activité économique au sein des services aux personnes

LISTE DES GRAPHIQUES

- › Graphique 1 : Évolution de l'activité économique et de l'inflation
- › Graphique 2 : Évolution du commerce mondial de biens (en volume)
- › Graphique 3 : Contribution des différentes composantes des dépenses à la croissance du PIB dans la zone euro
- › Graphique 4 : Contribution des différentes composantes des dépenses à la croissance du PIB en Belgique
- › Graphique 5 : Évolution de l'activité du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 6 : Évolution des investissements du secteur marchand non-financier (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 7 : Confiance des entreprises, résultats d'enquête
- › Graphique 8 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête
- › Graphique 9 : Achats importants des ménages bruxellois, résultats d'enquête
- › Graphique 10 : Évolution de l'activité de l'industrie manufacturière (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 11 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur de la construction (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 12 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la production (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 13 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la personne (en millions d'€ constants de 2019)
- › Graphique 14 : Évolution du nombre de travailleurs salariés bruxellois
- › Graphique 15 : Évolution du nombre d'ETP pour les travailleurs salariés bruxellois
- › Graphique 16 : Indice du nombre d'heures prestées dans l'intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)
- › Graphique 17 : Prévisions d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête
- › Graphique 18 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale
- › Graphique 19 : Croissance du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par classe d'âge
- › Graphique 20 : Croissance du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par durée du chômage
- › Graphique 21 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête

